



4. Cette journée a permis d'exposer des enseignements, de faire passer des messages fondamentaux et de formuler des commentaires qui peuvent être résumés en plusieurs points, à savoir:

- i) Les actions collectives, les organisations paysannes et les coopératives représentent indéniablement des vecteurs cruciaux pour l'accès des petits exploitants aux marchés, en ce sens qu'ils offrent à ces derniers la possibilité de surmonter les défis liés à la taille de leurs activités, de réaliser des économies d'échelle, de se montrer plus ouverts quant à la place des femmes et des jeunes dans le processus de transformation et de faire entendre leurs voix au moment de négocier les conditions et les prix, tant d'achat que de vente, avec les autres acteurs de la filière. Les petits exploitants ont également montré qu'ils font preuve d'intelligence et d'esprit pratique lorsqu'il s'agit de nouer des cadres de partenariats d'affaires avec des entités commerciales plus conséquentes, ou de contribuer à la sécurité alimentaire au niveau local, national ou à l'échelle d'une région.
- ii) Les petits exploitants ont particulièrement besoin des services et des contacts financiers et non financiers que peuvent leur offrir les filières. L'expérience engrangée à la faveur du développement du système d'indications géographiques montre que ces formes de soutien peuvent entraîner, du point de vue économique, une augmentation de la valeur ajoutée, mais également l'ouverture de nouveaux débouchés durables répondant aux intérêts des petits exploitants, de leurs communautés, de l'environnement et du patrimoine culturel.
- iii) Les partenariats avec le secteur privé peuvent avoir des retombées positives pour les familles et les communautés de petits exploitants à partir du moment où ils ont pour objectif, par des initiatives à assise communautaire visant une autosuffisance durable, de «tirer vers le haut» plutôt que de simplement distribuer de l'aide. Ces partenariats doivent s'appuyer sur des stratégies ciblant préférentiellement les moyens d'existence des petits exploitants. Ils offrent un moyen efficace de renforcer une relation directe entre producteurs et consommateurs, laquelle répond à une demande croissante au niveau mondial. Il faut également rappeler que ces partenariats se montrent plus efficaces à partir du moment où ils peuvent s'appuyer sur un secteur public actif et constructif qui leur est propice.
- iv) Enfin, le Forum a fait ressortir toute l'importance du rôle des gouvernements, et des pouvoirs publics, auxquels il revient d'investir dans les infrastructures physiques, dans la recherche et dans le transfert de connaissances et de technologies exploitables par les petits agriculteurs, ainsi que dans la mise sur pied de cadres de décision appropriés. Les décisions des gouvernements touchant à l'agriculture (politiques, règlements et institutions) ont des incidences considérables sur les modes de participation des petits exploitants aux marchés, et sur les avantages qu'ils vont, à terme, en retirer. Il est indispensable, afin d'instaurer un système qui favorise la cohérence, qui crée des emplois et dont tous puissent bénéficier, que les décideurs nationaux alignent au plus près les politiques sur les structures et les filières de production des petits exploitants. Il est important, surtout, que ces dernières visent à renforcer les capacités. Encourager des achats publics et locaux auprès de petits exploitants est un moyen, par exemple, d'ouvrir des marchés attractifs à ces derniers.

## **CONTRAINTES À SURMONTER**

5. Le Forum a par ailleurs permis d'identifier plusieurs contraintes qui subsistent sur la voie d'une meilleure intégration des petits exploitants dans les marchés et à partir de là, de cerner certaines problématiques susceptibles d'être examinées et débattues plus avant au sein du Comité.

- i) Les données relatives aux marchés locaux informels écoulant les produits alimentaires et à leur fonctionnement présentent des lacunes. Il est essentiel, si l'on veut œuvrer efficacement à l'amélioration des moyens d'existence des petits exploitants et au renforcement de la sécurité alimentaire, d'acquérir une meilleure visibilité et de promouvoir une connaissance plus poussée de ces marchés.

- ii) Les investissements (du secteur public, des divers partenaires d'affaires du secteur privé ou des petits agriculteurs eux-mêmes) doivent cibler d'encore plus près les besoins des petits exploitants, notamment dans le secteur des pêches.
- iii) Les petits exploitants, ainsi que d'autres intervenants, devraient bénéficier d'un meilleur accès aux services financiers et d'assurance.
- iv) Les transferts, aux petits exploitants, des technologies novatrices issues de la recherche doivent encore s'intensifier.
- v) La petite agriculture doit rester un débouché attractif pour les jeunes générations, femmes et hommes.
- vi) Une petite agriculture efficace et adaptée à des contextes et à des défis en évolution passe par des actions collectives et un encadrement adapté.
- vii) Il est essentiel, pour faire face à la réduction de la taille des exploitations due à la pression démographique, pour accompagner la diversification et pour aider à gérer le risque, de renforcer l'emploi rural non agricole et de multiplier les débouchés générateurs de revenus.
- viii) La mise en œuvre, dans tous leurs aspects, des politiques et décisions adoptées à ce jour par le CSA réclame une attention accrue et la prise de mesures supplémentaires de la part de toutes les parties prenantes au niveau régional, national ou local.

6. Il a été rappelé aux participants que ce Forum de haut niveau était censé constituer, dans l'attente de la décision à prendre au cours de la plénière du CSA en octobre 2015, la première étape d'un processus devant déboucher, en 2016, sur l'adoption d'un certain nombre de recommandations de politique générale et d'une série de bonnes pratiques. Le CSA, a-t-on indiqué une fois encore, a déjà consacré beaucoup d'efforts à cette question et il faudra donc confirmer clairement dans quelle mesure les travaux futurs apporteront une valeur ajoutée et ne feront pas double emploi. Il sera demandé à l'Équipe spéciale de faire le point sur les informations communiquées à l'occasion du Forum, sur la documentation de référence publiée à cette occasion ainsi que sur les travaux antérieurs du CSA, de manière à recenser des pratiques et à formuler des recommandations qui pourraient servir de base en vue des débats à venir du CSA.

7. Dans ses observations finales, la Présidente du CSA a adressé ses remerciements à Mme Zeinab Badawi, modératrice du Forum, à la Fondation Bill et Melinda Gates dont le financement a permis le déroulement de cette manifestation, aux experts et à tous les participants qui s'étaient exprimés au cours de la journée, ainsi qu'aux membres de l'Équipe spéciale chargée de l'organisation du Forum, à savoir Takis Karfakis (FAO), Florence Tartanac (FAO), Philipp Baumgartner (FIDA), Patricia Kennedy (PAM), Barbara Pfister (PAM), Andrea Ferrante (CSM) et Morgane Danielou (MSP).

**Ordre du jour du Forum de haut niveau du CSA sur la mise en relation des  
petits exploitants avec les marchés**

	<b>Heure</b>	<b>Titre de la session</b>	<b>Experts</b>
<b>Session 1</b>	9 h 30 – 9 h 50	Ouverture	Allocution de bienvenue de la Présidente du CSA, <b>Mme Gerda Verburg</b> , et de la modératrice du Forum de haut niveau, <b>Mme Zeinab Badawi</b> , journaliste de la BBC
	9 h 50 – 10 h 30	Bilan – Les petits exploitants, acteurs du marché dans un système alimentaire globalisé	<p><b>Conférencier</b> <b>M. Pierre-Marie Bosc</b>, du Centre français de recherche agricole pour le développement international, CIRAD</p> <p><b>Commentateur</b> <b>Mme Shi Yan</b>, Vice-présidente de Urgenci et Présidente d'un réseau chinois regroupant plus de 500 organisations AMAP (Agriculture soutenue par la Communauté)</p>
	10 h 30 – 12 h 30	Exemples de bonnes pratiques – Des formules qui ont fonctionné  Exposés suivis de questions-réponses	Présentation d'études de cas et échange de vues avec les participants sous la direction de la modératrice:  <b>M. Mamadou Goita</b> , Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) <b>Mme Andrea Polo Galante</b> , nutritionniste de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) <b>Mme Penny Studholme</b> , Vice-Présidente Corporate Affairs, Cargill <b>Mme Ester Olivas Cáceres</b> , conseiller juridique principal pour les indications géographiques auprès du projet SAMCERT (Renforcer l'accès des petits producteurs aux marchés des produits certifiés durables) à Sao-Tomé-et-Principe <b>M. Prince Kamara</b> , Directeur du Programme de commercialisation pour petits exploitants du Ministère de l'agriculture de Sierra Leone
	12 h 30 – 14 heures	Déjeuner	
<b>Session 2</b>	14 heures – 16 h 30	Groupe d'experts de haut niveau – Suivi à donner: domaines d'action et questions à approfondir  Questions-réponses	Débat avec le groupe d'orateurs de haut niveau, sous la direction de la modératrice:  <b>M. Shenggen Fan</b> , Directeur général de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) <b>Mme Dessislava Dimitrova</b> , Présidente des associations locales regroupées au sein de Slow Food Bulgarie <b>Mme Chukki Nanjundaswamy</b> , La Via Campesina, Inde <b>Mme Cesarie Kantarama</b> , Vice-Présidente régionale de la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF), Rwanda <b>M. Christian John Adams</b> , Forum mondial des populations de pêcheurs (WFFP)
	16 h 30 – 17 h 00	Clôture	Présidente du CSA, <b>Mme Gerda Verburg</b> – Résumé, complété par la synthèse de la modératrice, des grands thèmes abordés et des incidences pour le CSA
	17 heures	<b>RÉCEPTION – Terrasse-jardin Caracalla, bâtiment de la FAO, 8<sup>e</sup> étage</b>	